

Nopu

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 22 Janvier de 16 heures 00 à 18 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

Bonjour, je viens bis de l'érquête publique concernant la Commune de Maucaut (80) qui finalement n'est pas dans le périmètre de l'extension. Nous souhaitons attirer votre attention sur la qualité de l'eau de la nappe phréatique de la creie. En effet, Maucaut fait partie des communes de l'Aire d'Alimentation des Captages de CAIX, militaires dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Cette renarque est valable pour les autres communes procédant des zones vulnérables de SIEP du Sautonne, demande donc une vigilance particulière concernant l'alimentation en eau potable. Cordialement Marie Josse, Responsable de la qualité de l'eau. SIEP du Sautonne.

6 personnes sont venues consulter et échanger sur le dossier sans émettre ce jour de remarques.

M. Michel NARDEUILLE
CE

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.